

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00387

Numéro SIREN : 802 750 737

Nom ou dénomination : A.S PROVENCE

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2022 sous le numéro de dépôt 6244

30 OCT. 2022



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au tableau de l'Ordre de Marseille PACAC

AS PROVENCE

43 Boulevard Victor Hugo
13210 SAINT REMY DE PROVENCE

COMPTES ANNUELS

du 01/06/2021 au 31/05/2022

*Certifié
conforme*

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Liasse fiscale	2
Bilan simplifié détaillé	15
ACTIF	
<i>Actif immobilisé</i>	15
<i>Actif circulant</i>	15
PASSIF	
<i>Capitaux Propres</i>	16
<i>Dettes</i>	16
Compte de résultat simplifié détaillé	17
Annexe : Préambule	19
Annexe : Notes sur le bilan actif	20
Annexe : Notes sur le bilan passif	21
Annexe : Notes sur le compte de résultat	22
Soldes intermédiaires de gestion	23
Liste des Immobilisations	24

Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

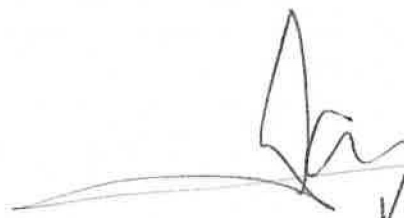
Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise AS PROVENCE pour l'exercice du 01/06/2021 au 31/05/2022 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux ci, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 25 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	. 376 245,73 Euros
chiffre d'affaires	613 065,12 Euros
résultat net comptable	252 504,12 Euros

Fait à SAINT-REMY-DE-PROVENCE
Le 13/09/2022

 **EXPERT & CONSEIL**
Société d'Expertise Comptable
BP 68, 13533 ST REMY DE PROVENCE cdx
Tél. 33 (0)4 90 92 36 04
www.expertetconseil.fr
RCS Tarascon 539 403 725

Liase fiscale

Formulaire obligatoire l'article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise		AS PROVENCE										Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		43 Boulevard Victor Hugo 13210 SAINT REMY DE PROVENCE											
SIRET		8 0 2 7 5 0 7 3 7 0 0 0 1 6											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1		2		Durée de l'exercice précédent *		1		2			
												Exercice N clos le	
												31/10/2020	
												Net	
												3	
												1	
												2	
												3	
												4	
												5	
												6	
												7	
												8	
												9	
												10	
												11	
												12	
												13	
												14	
												15	
												16	
												17	
												18	
												19	
												20	
												21	
												22	
												23	
												24	
												25	
												26	
												27	
												28	
												29	
												30	
												31	
												32	
												33	
												34	
												35	
												36	
												37	
												38	
												39	
												40	
												41	
												42	
												43	
												44	
												45	
												46	
												47	
												48	
												49	
												50	
												51	
												52	
												53	
												54	
												55	
												56	
												57	
												58	
												59	
												60	
												61	
												62	
												63	
												64	
												65	
												66	
												67	
												68	
												69	
												70	
												71	
												72	
												73	
												74	
												75	
												76	
												77	
												78	
												79	
												80	
												81	
												82	
												83	
												84	
												85	
												86	
												87	
												88	
												89	
												90	
												91	
												92	
												93	
												94	
												95	
												96	
												97	
												98	
												99	
												100	
												101	
												102	
												103	
												104	
												105	
												106	
												107	
												108	
												109	
												110	
												111	
												112	
												113	
												114	
												115	
												116	
												117	
												118	
												119	
												120	
												121	
												122	
												123	
												124	
												125	
												126	
												127	
												128	
												129	
												130	
												131	
												132	
												133	
												134	
												135	
												136	

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 ap. 1^{er} A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : AS PROVENCE Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406			
	Autres	410	412	414	416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426			
	Constructions	430	432	434	436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	783	444	446	783		
	Installations générales agencements divers	450	1 789	454	456	1 789		
	Matériel de transport	460	62 106	8 083	23 694	46 496		
	Autres immobilisations corporelles	470	7 300	4 133	474	11 433		
	Immobilisations financières	480	161	484	486	165		
TOTAL		490	72 140	12 220	494	60 666		
II AMORTISSEMENTS								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495	497	498	499			
	Autres immobilisations incorporelles	500	502	504	506			
	Terrains	510	512	514	516			
	Constructions	520	522	524	526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	783	534	536	783		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 72	358	544	830		
	Matériel de transport	550	33 192	18 163	554	33 012		
Autres immobilisations corporelles	560	3 056	2 694	564	5 750			
TOTAL		570	37 503	21 215	574	40 375		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5		
Matériel de trans								
		6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme		
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1	23 694	18 343	5 351		15 351			
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	23 694	580	18 343	582	5 351	586	589
Plus-values imposables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	(5 351)	585	597

9495 Expert-comptables Janvier 2022

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302, alinéa 1
A du Code général des impôts)

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : AS PROVENCE		Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603
	Autres provisions réglementées *	610	612
Provisions pour risques et charges		620	622
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632
	Sur stocks et en cours	640	642
	Sur clients et comptes rattachés	650	652
	Autres provisions pour dépréciation	660	662
TOTAL		680	682
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Fonds commercial	681	683	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Autres immobilisations incorporelles	700	705	2
Terrains	710	715	3
Constructions	720	725	4
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	5
Inst. générales, agencements amén. civ.	740	745	6
Matériel de transport	750	755	7
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL		770	780
II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	(0)
Déficits transférés de plein droit (article 209-11-2 du CGI)		982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	(0)
Déficits de l'exercice		960	
Total des déficits restant à reporter		970	(0)
III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		361	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	123 178
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	29 808
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2033-E-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts) (5)

Désignation de l'entreprise: AS PROVENCE Néant ☐ *

Exercice ouvert le: 01/06/2021 et clos le: 31/05/2022 Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *: 376

Dont apprentis 657

Dont handicapés 651

Effectifs affectés à l'activité artisanale 861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises 108 613 065

Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées 118

Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 119 8 816

Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges 105

TOTAL 1 106 621 881

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 115 13

Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation 143

Subventions d'exploitation reçues 113 4 167

Variation positive des stocks 111

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée 116

Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation 153

TOTAL 2 144 4 180

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats 121 7 260

Variation négative des stocks 145

Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances 125 169 832

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 146

Taxes déductibles de la valeur ajoutée 133

Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 148 9

Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée 128

Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 135

Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 150

TOTAL 3 152 177 101

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3) 137 448 960

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF) 117 448 960

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020 X

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois) 022 621 881 Effectifs au sens de la CVAE * 023

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détermination fixées à l'article 223 A du CGI) 025

Période de référence 024 0 1 / 0 6 / 2 0 2 1 160 3 1 / 0 5 / 2 0 2 2

Date de cessation / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III du C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31052022

SIREN

8 0 2 7 5 0 7 3 7

Dénomination de l'entreprise

AS PROVENCE

Adresse (voie)

43 Boulevard Victor Hugo

Code postal

13210

Ville

SAINT REMY DE PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nb de parts ou actions
Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions	
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
Code Postal	Commune	Pays	
Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nb de parts ou actions
Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions	
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
Code Postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31/05/2022

SIREN

8 0 2 7 5 0 7 3 7

Dénomination de l'entreprise

AS PROVENCE

Adresse (voie)

43 Boulevard Victor Hugo

Code postal

13210

Ville

SAINT REMY DE PROVENCE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		N° 2065-SD 2022	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Toujours à date de service			
Exercice ouvert le	01/06/2021	et clos le	31/05/2022
Régime simplifié d'imposition ☒		Régime réel normal ☐	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe SI PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société: AS PROVENCE 43 Boulevard Victor Hugo 13210 SAINT REMY DE PROVENCE		Adresse du siège social: Adresse du principal établissement:	
SIRET 8 0 2 7 5 0 7 3 7 0 0 0 1 6		MEl: lagencedesaintremy@gmail.com Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI) Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante:			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées Agence immobilière		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal 305 830 Bénéfice imposable à 15 % 38 120 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 % PV à long terme imposables à 19 % Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0 % PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐ Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐ Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐ Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % ☐			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt 2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐ 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de l'entité désignée: Nom / Adresse N° 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐ Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe: Nom / Adresse N°			
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé sage			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: EXPERT & CONSEIL Société d'Expertise Comptable 7 Place de la République BP 68 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE Tél: 04 90 92 36 04		Nom et adresse du conseil: Tél:	
CGA/OMGA ☐ Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 13/09/2022 Lieu: SAINT REMY DE PROVENCE Qualité et nom du signataire: Sandy MARQUIS Présidente	
N° d'agrément du CGA/OMGA/Viseur conventionné		Signature:	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire:			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 b/s-SD 2022																																																																					
<i>Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)</i>																																																																							
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD																																																																							
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																																																																							
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même a	payées par un établissement chargé du service des titres b																																																																					
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	c																																																																						
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d																																																																						
	e																																																																						
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽²⁾	f																																																																						
	g																																																																						
	h																																																																						
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽³⁾	i																																																																						
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j																																																																						
Montant des revenus répartis ⁽⁴⁾	Total (a à h)																																																																						
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et titré de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées: <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement</th> <th colspan="2">à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6</th> </tr> <tr> <th>Indemnités forfaitaires</th> <th>Remboursements</th> <th>Indemnités forfaitaires</th> <th>Remboursements</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	1	2	3	4	5																																																							
	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement			à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6																																																																			
	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements																																																																			
1	2	3	4	5																																																																			
J DIVERS																																																																							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																																																																							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION																																																																							
REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES	à 0 % à 15 % à 19 %																																																																					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽¹⁾	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																																																																						
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																																																																						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽²⁾	MVLT réalisée au cours de l'exercice																																																																						
	MVLT restant à reporter																																																																						
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DON																																																																							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																																																																							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																																																																							

AGI Experts-computations November 2022

SAGE Expertis-computer January 2002

2022	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 06 au 31 / 05 ou au titre de l'année N		Néant	
PME au sens communautaire			
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
FOR		328	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de présenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Bilan simplifié détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/05/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/05/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Immobilisations corporelles	60 501	40 375	20 126	34 475	- 14 349
2150000 Matériel et outillage	783		783	783	
2181000 Inst.agenc.divers	1 789		1 789	1 789	
2182000 Matériel de transpor	46 496		46 496	62 106	- 15 610
2183000 Mat.bureau &informat	8 545		8 545	4 412	4 133
2184000 Mobilier	2 888		2 888	2 888	
2815000 Amort.materiel&outil		783	-783	-783	
2818100 Amort.ag.cons.divers		830	-830	-472	- 358
2818200 Amort.materiel de tr		33 012	-33 012	-33 192	180
2818300 Amort.mat.bureau &in		4 183	-4 183	-2 451	- 1 732
2818400 Amort. mobilier		1 567	-1 567	-804	- 963
Immobilisations financières	165		165	161	4
2617000 Titre capital A caut* mutuelle	25		25	25	
2618000 Titre capital C caut* mutuelle	46		46	44	2
2670000 Créances rattachées à particip	75		75	75	
2758000 Fonds garantie caut* mutuelle	19		19	17	2
ACTIF IMMOBILISE	60 666	40 375	20 291	34 636	- 14 345
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	20 813		20 813	7 200	13 613
4110000 Clients	20 813		20 813	7 200	13 613
Autres créances	11 997		11 997	17 622	- 5 625
4210000 Pers.remunerations d				12 173	- 12 173
4376000 abondement				2 709	- 2 709
4410000 Etat subventions a r				667	- 667
4456600 Tva deduct.s/achats	2 766		2 766	1 455	1 311
4458000 Tva à régulariser	1 471		1 471	389	1 082
4458600 Tva s/fact.non parve	30		30		30
4671000 GIE L'agence de St Rémy	229		229	229	
4687000 Debit.cred.div.prod.	7 501		7 501		7 501
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	321 436		321 436	116 980	204 456
5120000 Banque	321 436		321 436	116 980	204 456
Charges constatées d'avance	1 709		1 709	1 623	86
4880000 Charges constat.d'av	1 709		1 709	1 623	86
ACTIF CIRCULANT	355 955		355 955	143 425	212 530
TOTAL GENERAL ACTIF	416 620	40 375	376 246	178 061	198 185

Bilan simplifié détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/05/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/05/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 500)	2 500	2 500	
1013000 Capital appelé versé	2 500	2 500	
Réserve légale	250	250	
1061000 Réserve légale	250	250	
Autres réserves	1 016	1 016	
1068000 Autres réserves	1 016	1 016	
Résultat de l'exercice	252 504	126 069	126 435
CAPITAUX PROPRES	256 270	129 835	126 435
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	4 394	13 102	- 8 708
1641000 Emprunt établis.cred	4 394	13 102	- 8 708
Fournisseurs et comptes rattachés	17 274	9 231	8 043
4010000 Fournisseurs	17 094	9 231	7 863
4081000 Fournis.fact.non par	180		180
Autres dettes	98 307	25 894	72 413
4210000 Pers.remunerations d	18 600	950	17 650
4310000 Sécurité sociale	3 438	694	2 744
4370200 allianz mutuelle	664		664
4371000 Caisse retraite	429	146	283
4375000 Ta et Fpc	427	282	145
4378000 Klésia prev et mutuelle	323	496	- 173
4440000 Etat impôts s/benefi	57 335	14 290	43 045
4455100 Tva à décaisser	6 366	7 625	- 1 259
4457100 Tva collectée	3 469	1 200	2 269
4470000 Autres impôts taxes	19	41	- 22
4550100 Associé Sandy Marquis	7 238	169	7 069
DETTES	119 976	48 227	71 749
TOTAL GENERAL PASSIF	376 246	178 061	198 185

Compte de résultat simplifié détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/05/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/05/2021 (12 mois)	Variation	%
	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	613 065	344 023	269 042	78,20
7060000 Prestations de servi	613 065	344 023	269 042	78,20
Chiffres d'affaires Nets	613 065	344 023	269 042	78,20

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/05/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/05/2021	Variation	%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues	4 167	15 333	- 11 166	-72,82
7400000 Subventions d'exploit	4 167	15 333	- 11 166	-72,82
Autres Produits	7 586	78	7 508	N/S
7580000 Produits div.gestion	13	4	9	225,00
7910000 Transf.charges d'exp	7 573	74	7 499	N/S
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	624 818	359 435	265 383	73,83
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approv.				
Autres achats et charges externes	177 092	127 811	49 281	38,56
6063000 Fourn.entret.&petit	6 418	1 952	4 466	228,79
6064000 Fournit.administrati	842	708	134	18,93
6110000 Sous-traitance gener	1 165	2 968	- 1 803	-60,75
6135000 Locations mobilières		60	- 60	-100
6152200 Entretien/biens immobiliers	4 011		4 011	N/S
6155210 Entretien mat.transp DS	1 741	1 479	262	17,71
6155300 Entretien mat.mob.bu		618	- 618	-100
6160000 Primes d'assurances	2 097	1 622	475	29,28
6162000 Ass. oblig. dommage-construct.	144	144		0,00
6163000 Assurance véhicule	3 377	2 579	798	30,94
6185000 Frais de formation	876	569	307	53,95
6210000 Personnel exte.a l'e	100		100	N/S
6226000 Honoraires	4 050	3 495	555	15,88
6226100 honoraires agences, commissions	102 578	71 210	31 368	44,05
6227000 Frais actes & conten	47	43	4	9,30
6230000 Publicité, publications	3 559	1 334	2 225	166,79
6234000 Cadeaux a la cliente	1 990	956	1 034	108,16
6251000 Voyages et déplacements	87	881	- 794	-89,90
6252000 Carburant	2 520	1 799	721	40,08
6256100 Restaurant	4 429	3 373	1 056	31,31
6261000 Frais postaux	31	41	- 10	-24,39
6262000 Frais télécommunication	354	406	- 52	-12,81
6270000 Services bancaires	1 553	1 209	344	28,45
6280000 Divers (cotisations)	203	55	148	289,09
6281100 Cotisations GIE	34 583	30 000	4 583	15,28
6281200 Cotisation SOCAF	335	329	6	1,82
Impôts, taxes et versements assimilés	1 994	1 672	322	19,26
6312000 Taxe apprentissage	143		143	N/S
6333000 Part.form.continue(o	142	209	- 67	-32,06
6351100 cfe	584	591	- 7	-1,18
6351400 Taxe s/véhicules soc	872	872		0,00
6354000 Droits d'enregist.&t	253		253	N/S
Rémunérations du personnel	61 123	36 172	24 951	68,98
6411000 Salaires appoint.com	61 123	44 568	16 555	37,15
6419000 Activité partielle		-8 397	8 397	-100
Charges sociales	33 148	10 992	22 156	201,56
6451000 Cotisations urssaf	9 238	6 938	2 300	33,15
6452000 Prévoyance et mutuelle	2 055	1 200	855	71,25
6453100 Cotis.retraite	1 829	1 301	528	40,58
6470000 Autres charges socia	19 728	1 355	18 373	N/S
6475000 Médecine du travail	297	198	99	50,00

	Exercice clos le 31/05/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/05/2021	Variation	%
Dotations aux amortissements 6811200 Dot.amort.immo.corpo	14 317 14 317	15 038 15 038	- 721 - 721	-4,79 -4,79
Dotations aux provisions				
Autres charges 6580000 Charges div.gest.cou	9 9	15 15	- 6 - 6	-40,00 -40,00
Total des charges d'exploitation	287 682	191 699	95 983	50,07
RESULTAT D'EXPLOITATION	337 135	167 736	169 399	100,99
Produits financiers				
Produits exceptionnels 7750000 Produits cess elem.c	14 167 14 167		14 167 14 167	N/S N/S
Charges financières 6611600 Interets emprunts &d	114 114	222 222	- 108 - 108	-48,85 -48,85
Charges exceptionnelles 6752000 Val. compt. élémén. actif cédé 6871000 Dot. amort. exceptionnel	12 249 5 351 6 898	1 070 733 338	11 179 4 618 6 560	N/S 630,01 N/S
Résultat avant participation et IS	338 939	166 444	172 495	103,84
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices 6950000 Impôts s/les benefic	86 435 86 435	40 375 40 375	46 060 46 060	114,08 114,08
Total des Produits	638 984	359 435	279 549	77,77
Total des charges	386 480	233 366	153 114	65,61
RESULTAT NET	252 504	126 069	126 435	100,29
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexe : Préambule

L'exercice social clos le 31/05/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/05/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 376 245,73 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 252 504,12 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/09/2022 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexe : Notes sur le bilan actif**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 60 666 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	71 979	12 216	23 694	60 501
Immobilisations financières	161	4		165
TOTAL	72 140	12 220	23 694	60 666

Amortissements et provisions d'actif = 40 375 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	37 503	21 215	18 343	40 375
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	37 503	21 215	18 343	40 375

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel et outillage	783	783	0	3 ans
Inst.agenc.divers	1 789	830	959	5 ans
Matériel de transpor	46 496	33 012	13 484	5 ans
Mat.bureau & informat	8 545	4 183	4 362	3 ans
Mobilier	2 888	1 567	1 321	3 ans
TOTAL	60 501	40 375	20 126	

Etat des créances = 34 612 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	94		94
Actif circulant & charges d'avance	34 518	34 518	
TOTAL	34 612	34 518	94

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Charges constatées d'avance = 1 709 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe : Notes sur le bilan passif**Capital social = 2 500 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	25,00	2 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	25,00	2 500

Etat des dettes = 119 976 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	4 394	4 394		
Dettes financières diverses	7 238	7 238		
Fournisseurs	17 274	17 274		
Dettes fiscales & sociales	91 069	91 069		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	119 976	119 976		

Annexe : Notes sur le compte de résultat**Ventilation du chiffre d'affaires = 613 065 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	613 065	100,00 %
TOTAL	613 065	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 86 435 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	337 135		337 135
Résultat financier	-114		-114
Résultat exceptionnel	1 918		1 918
Participation des salariés			
TOTAL	338 939	86 435	252 504

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non deduct. L'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL		

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Soldes intermédiaires de gestion

AS PROVENCE

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/06/2021 au 31/05/2022

(Euros)

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/05/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/05/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises				
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	613 065	344 023	269 042	78,20
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	613 065	344 023	269 042	78,20
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous traitance directe				
Marge brute sur production (II)	613 065	344 023	269 042	78,20
Taux de marge brute sur production	100,00 %	100,00 %		
Marge brute globale (I + II)	613 065	344 023	269 042	78,20
Taux de marge brute globale	100,00 %	100,00 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	177 092	127 811	49 281	38,56
Valeur ajoutée produite	435 974	216 213	219 761	101,64
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	71,11 %	62,85 %		
+ Subventions d'exploitation	4 187	15 333	-11 186	-72,81
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 994	1 672	322	18,26
- Salaires et traitements	61 123	36 172	24 951	68,98
- Charges sociales	33 148	10 992	22 156	201,56
Excédent brut d'exploitation	343 875	182 711	161 164	88,21
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	56,09 %	53,11 %		
+ Reprises sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	14 317	15 038	-721	-4,78
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	13	4	9	225,00
- Autres charges de gestion courante	9	15	-6	-39,58
+ Transfert de charges d'exploitation	7 573	74	7 499	N/S
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	337 135	167 736	169 399	100,99
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	54,99 %	48,76 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilés	114	222	-108	-48,84
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	337 021	167 514	169 507	101,19
Résultat courant / chiffre d'affaires	54,97 %	48,69 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 167		14 167	N/S
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 351	733	4 618	530,01
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	6 898	338	6 560	N/S
Résultat exceptionnel	1 918	-1 070	2 988	279,25
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices	86 435	40 375	46 060	114,08
Résultat Net Comptable	252 504	126 069	126 435	100,29
Résultat net / chiffre d'affaires	41,19 %	36,65 %		

Liste des Immobilisations

AS PROVENCE

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/06/2021 au 31/05/2022

Présenté en Euros

Compte 2150000 / 2815000 Matériel et outillage										
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Val. nette
0001 Aspirateur nettoyeur poli unico	19/06/2017	783,31		783,31	L 33,33	783,31		783,31		
Sous-total		783,31		783,31		783,31		783,31		

Compte 2181000 / 2818100 Inst.agenc.divers										
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Val. nette
0001 Chaises	13/12/2019	812,50		812,50	L 20,00	238,33	152,50	400,83		411,67
0002 Ensemble mobilier Ikea	20/03/2020	976,39		976,39	L 20,00	233,79	195,28	429,07		547,32
Sous-total		1 788,89		1 788,89		472,12	357,78	829,90		958,98

Compte 2182000 / 2818200 Matériel de transport										
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Val. nette
0001 Fiat ducato	18/05/2018	[15 610,87]		[15 610,87]	L 20,00	9 479,13	780,53	[10 259,86]		[5 351,01]
0002 Citroën DS 7 Crossback	13/11/2018	46 495,76		46 495,76	L 20,00	23 712,83	9 299,15	33 011,98		13 483,78
0003 Fiat double cite	02/07/2021	[8 083,34]		[8 083,34]	L 20,00		8 083,34	[8 083,34]		
(Montaris entre [] non totalisés)										
Sous-total		46 495,76		46 495,76		33 191,96	18 163,02	33 011,98		13 483,78

Compte 2183000 / 2818300 Mat.bureau &informat										
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Val. nette
0001 Apple imac 21.5	02/09/2016	1 289,51		1 289,51	L 33,33	1 289,51		1 289,51		
0004 PC portable lenovo	27/05/2019	583,33		583,33	L 33,33	391,04	192,29	583,33		392,80
0006 imac 21.5	02/06/2020	1 175,41		1 175,41	L 33,33	390,71	391,60	782,51		529,24
0007 iphone11	30/07/2020	1 364,15		1 364,15	L 33,33	380,19	454,72	834,91		905,68
0008 mibe 13.3	30/09/2021	1 185,83		1 185,83	L 33,33		260,15	260,15		881,66
0008 apple - 2021r3570001882	30/09/2021	1 135,17		1 135,17	L 33,33		253,31	253,31		904,09
0010 drones off air	09/12/2021	1 082,50		1 082,50	L 33,33		178,41	178,41		748,64
0011 aspi robot	30/05/2022	749,33		749,33	L 33,33		0,69	0,69		
Sous-total		8 545,23		8 545,23		2 451,45	1 731,37	4 182,82		4 362,41

AS PROVENCE

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/06/2021 au 31/05/2022

Présenté en Euros

Compte 2184000 / 2818400 Mobilier											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 4 fauteuils	15/10/2020	2 887,50		2 887,50	L 33,33	604,24	962,50	1 566,74			1 320,76
Sous-total		2 887,50		2 887,50		604,24	962,50	1 566,74			1 320,76
Compte 2617000 / Titre capital A caut' mutuelle											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 2 Titres capital A Caution mutuelle / 2	31/12/2019	25,00			N.A.0,00						25,00
Sous-total		25,00									25,00
Compte 2618000 / Titre capital C caut' mutuelle											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 Titres capital C caution mutuelle	31/12/2019	42,00			N.A.0,00						42,00
0002 Titre capital C caution mutuelle 2020	08/01/2021	2,00			N.A.0,00						2,00
0003 Titre capital C caution mutuelle 2021	08/01/2022	2,00			N.A.0,00						2,00
Sous-total		46,00									46,00
Compte 2670000 / Créances rattachées à particip											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 Titre capital A	31/05/2021	75,00			N.A.0,00						75,00
Sous-total		75,00									75,00
Compte 2756000 / Fonds garantie caut' mutuelle											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 Fonds de garantie caution mutuelle	31/12/2019	15,00			N.A.0,00						15,00
0002 Fonds de garantie caution mutuelle 202	08/01/2021	2,00			N.A.0,00						2,00
0003 Fonds de garantie caution mutuelle 202	08/01/2022	2,00			N.A.0,00						2,00
Sous-total		19,00									19,00
Total général		60 665,69		60 500,69		37 503,08	21 214,67	40 374,75			20 290,94

Société AS PROVENCE
Société par actions simplifiée
Au capital de 2500 euros
Siège social : 43 bd Victor Hugo 13210 St Rémy de Provence
RCS Tarascon n° 802 750 737

PROCES VERBAL
DE DECISION UNIQUE ORDINAIRE DU 16 Novembre 2022

Le soussigné,

- Marquis Sandy, Associé unique,
Née le 21/09/1976 à Nîmes,
De nationalité française,
Domicilié 18 bis route du Rougadou 13210 St Rémy de Provence

Agissant en qualité d'associé fondateur unique de la société « AS PROVENCE », Société par actions simplifiée de forme unipersonnelle,
Au capital de 2500 euros,
Dont le siège social est fixé au 43 bd Victor Hugo 13210 St-Rémy de Provence
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Tarascon sous le numéro 802 750 737
Soumise par option à l'impôt sur les sociétés.

A pris, conformément aux dispositions statutaires, la présente décision ordinaire selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion sur la situation de la société et sur son activité durant l'exercice clos le 31 mai 2022 ;
2. Examen du bilan, du compte de résultat et de l'annexe dudit exercice ;
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice et affectation des résultats ;
4. Affectation du report à nouveau
5. Quitus à la gérance ;

Lecture est donnée du rapport de gestion.

Les résolutions suivantes sont prises :



PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, conformément au rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 mai 2022, approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes total de 613 065,12 euros et un résultat net comptable de 252 504,12 euros.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique constate donc que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2022 font apparaître un bénéfice de 252 504,12 euros.

L'associé unique décide l'affectation suivante

Virement de 252 504,12 euros à Marquis Sandy en distribution de dividende, payable ce mois-ci

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve la rémunération versée à la gérance pour l'exercice écoulé. Le montant annuel brut de cette rémunération s'élève à 20 507,31 euros.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique donne quitus entier et définitif à la Gérance pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice 2021/2022.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique de la société.

En trois exemplaires originaux.

Marquis Sandy
Associée

